



Le + syndical

**Fédération des Cadres CFE-CGC
des MEF**

Immeuble Turgot – Télédéc 909
86/92 allée de Bercy
75012 PARIS

Tél. : 01 53 18 01 76 – Fax. : 01 53 18 01 95
Mél. : federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr
Site : [http:// www.cgc-finances.info](http://www.cgc-finances.info)

Conseil départemental de l'action sociale de PARIS **du 13 mars 2017**

Déclaration liminaire de la Fédération CFE-CGC des Finances

Monsieur le Président,

L'action sociale doit être une priorité dans notre Ministère qui absorbe une bonne part des suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'Etat.

En effet, elle joue le rôle d'amortisseur de la dégradation des conditions de travail que connaissent nos collègues.

A l'instar de la pyramide de Maslow qui détermine différents niveaux de besoins, il est possible d'établir différents niveaux d'actions sociales.

Le 1^{er} niveau concerne les besoins physiologiques comme le logement et la restauration. Il est donc indispensable que ces secteurs soient prioritaires.

Nous dénonçons, bien évidemment, le prélèvement d'une partie de la trésorerie de l'ALPAF par notre Ministère pour compenser la baisse des crédits des budgets 2016 et 2017 de l'action sociale.

Nous réitérons notre demande concernant la possibilité, à minima, pour les retraités de postuler à des logements ne trouvant pas preneurs chez les actifs.

Concernant la restauration, nous déplorons une baisse de la qualité et de la diversité des repas servis, surtout après 13H, baisse qui s'explique peut-être par des subventions insuffisantes.

Il serait intéressant de comparer la subvention accordée par agent dans notre Ministère à ceux de l'environnement ou de la Culture.

Pourquoi ne pas pousser cette comparaison avec l'Assemblée Nationale ou le Sénat ?

Le 2^{ème} niveau pourrait être celui permettant d'améliorer les conditions de vie au travail.

Là encore, nous dénonçons l'insuffisance des personnels de l'action sociale et médicaux.

La souffrance au travail existe pourtant...

Le 3^{ème} niveau serait celui des actions de convivialités comme l'arbre de Noël, les sorties entre actifs/retraités, les colonies de vacances...

Nous accueillons favorablement le développement de ces actions par le CDAS de Paris.

Toutefois, pour la CFE-CGC, il est important de respecter plusieurs principes :

- veiller à ne pas favoriser une partie de la population au détriment d'une autre (les parents au détriment des personnels sans enfant),
- veiller à ne pas défavoriser les cadres par rapport aux non cadres.

L'action sociale, pour être légitime, doit concerner l'ensemble des actifs et des retraités.

Le 4^{ème} niveau serait celui des actions d'épanouissement personnel comme la mise en place de formation par internet, actions plus délicates à mettre en œuvre.

Nous vous remercions de votre écoute.

LES ACTIONS 2017 :



Arbre de Noël 2017 :



Le cinéma Le Grand Rex dans le 2^{ème} arrondissement de Paris est retenu pour l'organisation du spectacle intitulé «Coco» pour une durée de 2 heures.

Le film signé Disney d'une durée de 1H40 sera précédé d'une féerie des eaux musicale de 15/20mn.

Il raconte l'histoire d'un jeune mexicain de 12 ans plein d'esprit qui vit avec sa famille dans une zone rurale.

La musique est bannie dans la famille de Miguel. Un vrai déchirement pour le jeune garçon qui rêve de devenir musicien...

Distribution d'un chèque cadeau de 35 € et de friandises comme chaque année.

Horaires :

Mercredi 22/11/2017 : séances à 13H30 ou 16H10

Ou Mercredi 06/12/2017 : séances à 13H30 et 16H10



Sortie des retraités :

Cette année, le CDAS de Paris propose une journée et deux visites en après midi :

- visite de l'abbaye des vaux de Cernay (visite fin septembre/début octobre) :

Cette abbaye est située en vallée de Chevreuse dans la forêt domaniale de Rambouillet.

Visite de l'ancien cloître, de la galerie de lecture, du moulin et de la salle capitulaire.

Repas à la « Ferme du bout des prés » à Cernay qui est une authentique auberge paysanne agrémentée d'un parc animalier.

Après midi dansant ou promenade dans le parc.



- croisière sucrée sur la Seine / Participation de 50% : 19,50 €

14h visite des coulisses de la Tour Eiffel accompagné par un guide

16h croisière d'une heure sur la Seine avec un goûter servi à bord (crêpes et boisson)

- visite de l'hôtel de ville de Paris / participation de 50% : 3,75 €

14h visite d'une durée de 2 heures accompagnée par un guide

16h goûter servi au restaurant « Louis Philippe »



Sortie des actifs :

Il s'agit d'une nouvelle action mise en place par le CDAS de Paris.

- visite du Sénat :

14h : visite d'une durée de 2 heures pour un groupe de 40 personnes qui sera accompagné par un conférencier

- visite de l'hôtel de ville de Paris :

14h : visite d'une durée de 2 heures pour un groupe de 30 personnes qui sera accompagné par un conférencier

- visite du Ministère des Finances :

14h : visite d'une durée de 2 heures pour un groupe de 20 personnes qui sera accompagné par une conférencière.

NB : Ces visites seront prises en charge intégralement par le CDAS de Paris

- Le grand feu de Saint Cloud :

Début septembre, au domaine national de Saint Cloud, a lieu le plus grand feu d'artifice d'Europe, réunissant jusqu'à 23000 personnes.

Participation demandée à hauteur de 26,55 € sans le transport.

- **Château de Vaux le vicomte pendant les fêtes de Noël :**



Visite libre du château qui propose un parcours olfactif parsemé d'odeurs de sapin et de pain d'épices au son des feux de cheminées crépitants.

De nombreuses scènes racontent des contes de Noël.

Il sera également possible de visiter le jardin dessiné par Le Nôtre décoré pour les fêtes.

Une participation de 33 € comprenant le transport et le repas gastronomique au restaurant « l'Ecureuil » sera demandée.

NB : Les places étant limitées, les indices les moins élevés seront prioritaires, la participation représente 50% du coût de ces visites.



Action de santé publique :

Quatre conférences sur Bercy pour 2017 :

- « Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) / Travail sur écran » le 26/9/2017,
- « La maladie d'Alzheimer » le 5/10/2017
- « Le diabète » le 13 octobre 2017
- « Les perturbateurs endocriniens » - date non déterminée à ce jour.

Une journée d'information avec la MGEFI est prévue sur cinq sites (Bercy, Réaumur, NDV, Vitalys et Malakoff à l'INSEE, lors du second semestre 2017 sur le thème de « la mémoire ».

NB : Ces réunions étant à l'initiative de l'administration, la CFE-CGC rappelle qu'une autorisation d'absence doit être accordée sous réserve des nécessités de service.



Consultations spécialisées :

Comme chaque année, il est possible de consulter gratuitement un notaire, un avocat un psychologue ou un conseiller en économie sociale et familiale.

Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact avec vos correspondantes sociales.



Colonies de Toussaint :

Il sera proposé six stages :

- du dimanche 22 au 28 octobre 2017 : séjour « **Poney et tennis** » pour les 4/13 ans à Arquian (Nièvre), ce stage connaît un grand succès chaque année
- du dimanche 22 au 28 octobre 2017 ou du dimanche 29 octobre au 04 novembre 2017 : séjour « **Comédie musicale** » pour les 8/12 ans à Piscop (Val d'Oise)
- du dimanche 22 au 28 octobre 2017 ou du dimanche 29 octobre au 04 novembre 2017 : séjour « **mon 1^{er} groupe de rock** » pour les 6/10 ans à Piscop (Val d'Oise)
- du dimanche 22 au 28 octobre 2017 : séjour « **l'école des sorciers** » pour les 4/12 ans à Argueil (Seine Maritime)
- du dimanche 22 au 28 octobre 2017 ou du dimanche 29 octobre au 04 novembre 2017 : séjour « **Américan Camp in Limousin** » pour les 6/13 ans à Saint-Pardoux (Limousin)
- du dimanche 29 octobre au 3 novembre 2017 : séjour « **Un pied sur la Lune** » pour les 9/14 ans dans les Ardennes Belges.

NB : La CFE-CGC a voté contre l'augmentation des tarifs des indices les plus bas.



Logements :

La **CFE-CGC** propose la possibilité pour les retraités de postuler à des logements ne trouvant pas preneur.

La liste de ces logements est disponible en copiant ce lien sur votre navigateur internet :

<http://www.alpaf.finances.gouv.fr/cms/accueil/logements/logements-vacants-1.html>



Restauration AGRAF :

M Tant, Directeur Général Adjoint est venu présenter l'actualité de l'AGRAF, les principaux indicateurs de satisfaction et les données chiffrées 2016.

On apprend que le coût d'un repas complet s'élève à 11,06€ (dont 2,67€ en denrées alimentaires), la masse salariale représente 13,15 M€.

Le nombre de repas s'élève à 2,27 millions.

La CFE-CGC constate que :

- la qualité des repas est en baisse. Si la qualité des produits n'est pas en cause, il faut s'interroger sur la préparation des repas
- au-delà de 13h, les étals des périphériques sont fermés
- dans le cadre de PPCR, un transfert de prime vers les points d'indices engendre une augmentation des tarifs du repas sans augmentation de salaire. Nous demandons que cette conséquence de PPCR soit neutralisée.

La CFE-CGC se tient à votre disposition si vous souhaitez avoir plus de détail sur ces actions.